

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES
HANDICAPEES
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 27/04/2016 portant création de la spécialité animateur du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 11/03/2024,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animateur animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance
BP4ARA240094	Madame	AMAADOR MAADOURI	Yassmina	10/11/2002	DUAR OLD TALEB AHMED METALSA
BP4ARA240095	Madame	BRESSON	Audrey	07/06/1995	Montfermeil
BP4ARA240096	Monsieur	BRUN	Gilles	08/07/1972	Tassin-la-Demi- Lune
BP4ARA240097	Madame	CHAPUIS	Christèle	20/09/1971	Rosières
BP4ARA240098	Madame	CHEVROLAT	Sylvie	08/05/1969	Villefranche- sur-Saône
BP4ARA240099	Madame	DAVID	Karine	12/05/1968	Champagnole
BP4ARA240100	Madame	DEFOUR	Katy	14/08/1982	Annonay
BP4ARA240101	Monsieur	DEJEAN	Baptiste	02/05/2000	Montpellier
BP4ARA240102	Madame	DESCHEEMAER	Peggy	23/03/1974	Seclin
BP4ARA240103	Monsieur	DUBOIS	Tanguy	04/05/1999	Bourgoin-Jallieu
BP4ARA240104	Madame	GAUD	Elodie	28/05/1997	Écully
BP4ARA240105	Madame	GUIRAL	Marine	20/12/1991	Lyon 3e Arrondissement



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS, DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES
HANDICAPÉES
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ARA240106	Madame	MOUNIER	Flora	11/11/1996	Mont-de-Marsan
BP4ARA240107	Monsieur	PERRIN	Valentin	04/04/2002	Montélimar
BP4ARA240108	Monsieur	PROVOST	David	28/05/1981	Vénissieux
BP4ARA240109	Madame	RIVAS	Caroline	09/01/1981	Vaulx-en-Velin
BP4ARA240110	Madame	VERQUERRE	Aline	09/07/1972	Saint-Omer
BP4ARA240111	Madame	VISOCCHI	Luna	13/10/1999	Lyon 2e Arrondissement
BP4ARA240112	Monsieur	ZEMIRNI	Mohamed	04/10/1981	Vaulx-en-Velin

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 12/03/2024

Pour le Recteur de région académique,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports


Bruno FEUTRIER